

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU LUNDI 02 DECEMBRE 2019

L'an deux mille dix-neuf, le deux décembre à 20 h 30, se sont réunis les membres du Conseil Municipal sous la Présidence de Madame le Maire, Catherine BARTHELET.

Etaient présents		
BARTHELET Catherine	CUSINATO Françoise	RICLOUX Benoît
AIROLDI Michel	FUMEY Françoise	THEVENOT Marie-Christine
BELOT François	GHARBI Stéphanie	VARCHON Daniel
CLAIRONNE-MOUYOKI Alexandra	POUZOL Michel	
Etaient absents excusés		
GIACOMINI Sébastien a donné procuration à Stéphanie GHARBI		
MOULIN Cyril		
MOUREY Martine a donné procuration à Daniel VARCHON		
RACLE Olivier a donné procuration à Catherine BARTHELET		

Madame Stéphanie GHARBI a été désignée comme secrétaire de séance.

Ouverture de la séance à 20 h 30

01 – Finances – Décision Modificative n° 2 – Budget communal – Aménagements au Vallon du Bouvreuil

Il est nécessaire de basculer le financement des aménagements du Vallon du Bouvreuil sur l'opération 202 - voirie. Cette dépense ne rentre pas dans le cadre des fonds de concours du Grand Besançon Métropole comme prévu initialement au budget.

De plus, la DGFIP demande le remboursement d'une Taxe d'Aménagement reçue à tort, il est donc nécessaire d'alimenter l'article 10226 en dépenses.

Désignation	Diminution sur crédits ouverts	Augmentation sur crédits ouverts
D 10226 : Taxe d'aménagement		163.00 €
TOTAL D 10 : Dotations Fonds divers Réserves		163.00 €
D 2041512 : GFP rat : Bâtiments, installat ²	35 000.00 €	
TOTAL D 204 : Subventions d'équipement versées	35 000.00 €	
D 2128-202 : VOIRIE		35 000.00 €
D 2158-201 : MATERIEL ECOLE MAIRIE	163.00 €	
TOTAL D 21 : Immobilisations corporelles	163.00 €	35 000.00 €

En suite de la présentation de Madame Le Maire et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal valide la décision modificative ci-dessus.

Vote	Pour	Contre	Abstention
	14	0	0

02 – Chantiers Départementaux pour l'Emploi et l'Insertion – Convention 2020

Madame Le Maire propose de renouveler la convention signée avec les chantiers départementaux pour l'emploi et l'insertion (CDEI) pour divers travaux sur le patrimoine mineur bâti et les espaces verts de la commune.

La convention 2020 présentée par les CDEI fait apparaître les mêmes tarifs que 2019.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal se prononce favorablement sur les données de cette convention pour l'année 2020 et autorise Madame Le Maire à la signer.

Vote	Pour	Contre	Abstention
	14	0	0

03 – Adoption des Rapports sur le Prix et la Qualité des Services publics (RPQS) d'eau potable, d'assainissement collectif et non collectif pour l'année 2018

En vertu de l'article L.2224-5 du CGCT, le Président d'un établissement public compétent en matière d'eau et/ou d'assainissement doit présenter un Rapport annuel sur le Prix et la Qualité du Service (RPQS) à la Commission Consultative des Services Publics Locaux (CCSPL), puis au Conseil de Communauté au plus tard dans les neuf mois qui suivent la clôture de l'exercice concerné. Il contient des informations techniques et financières, ainsi que les indicateurs légaux qui permettent d'obtenir une vue d'ensemble de la qualité et des performances du service.

Les RPQS d'eau et d'assainissement 2018, présentés lors du Conseil de Communauté de la Communauté Urbaine Grand Besançon Métropole (GBM) du 26 septembre 2019, ont été adoptés à l'unanimité.

La CCSPL, réunie le 5 septembre dernier, a également émis un avis favorable sur ces RPQS. Les RPQS des divers syndicats dont GBM faisait partie en 2018 ont, quant à eux, été adoptés à l'unanimité lors du Conseil de Communauté du 8 octobre 2019.

Ces RPQS doivent ensuite être présentés à l'assemblée délibérante des communes membres de GBM, qui l'adopteront avant le 31 décembre de l'année qui suit la clôture de l'exercice concerné. Cette adoption doit faire l'objet d'une délibération.

Ce rapport est public et permet d'informer les usagers du service.

Après présentation de ce rapport, le Conseil Municipal adopte les Rapports sur le Prix et la Qualité des Services publics d'Eau potable, d'Assainissement Collectif et d'Assainissement Non Collectif de la commune de PELOUSEY.

Ce dernier sera transmis aux services préfectoraux en même temps que la présente délibération.

Vote	Pour	Contre	Abstention
	14	0	0

04 – Questions diverses

- Demandes de subvention de la part du Comité Jeunesse en Plein Air et du Collège Pompidou concernant des voyages linguistiques : les élus confirment leur souhait de ne pas donner suite comme ils l'ont fait précédemment pour des demandes identiques.

➤ Les élus prennent connaissance du dernier rapport de délégation du maire, du 1^{er} Septembre au 30 Novembre 2019 :

- 1 Concession de cimetière
- 4 Droits de préemption non exercés
- 7 Certificats d'urbanisme délivrés
- 14 Déclarations préalables accordées
- 6 Permis de construire accordés (avec ou sans prescriptions)

Informations diverses et dates à retenir

- Région Bourgogne-Franche-Comté : Avis d'enquête publique sur le SRADDET (Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Égalité des Territoires) : Les élus et techniciens de la Communauté urbaine, du Scot (Schéma de cohésion territoriale) et PLUi (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal) se sont impliqués dans son élaboration par le biais des ateliers et échanges proposés par les élus régionaux. GBM (Grand Besançon Métropole) et le Scot ont émis un avis favorable sur ce schéma dont les orientations et prescriptions sont largement tournées vers le développement durable avec par exemple la règle de la zéro artificialisation nette des sols d'ici 2050.

- Grand Besançon Métropole
 - 3^{èmes} Assises communautaires du Grand Besançon se sont tenues le 29 novembre. Elles ont permis de réfléchir avec tous les acteurs du territoire à la notion de l'attractivité de notre territoire.
 - Festival Grandes Heures Nature : le bilan de la première édition étant très positif, une 2^{ème} édition verra le jour les 5, 6 et 7 juin 2020.
Communication : différents supports sont présentés : des cartes postales Grandes Heures Nature, une plaquette « contacts utiles » réalisées par secteur ainsi que la lettre aux élus qui a été envoyée en format dématérialisé.
 - Comité de secteur et assainissement : il a été accueilli à Pelousey, salle Saint-Martin. Le Maire remercie Stéphanie Gharbi et Benoit Ricloux qui ont participé et préparé un moment de convivialité. Différents sujets ont été abordés : la convergence des tarifs eau et assainissement, les investissements prévus pour 2020, un bilan des interventions dans les communes etc. Ensuite, l'Atlas de la biodiversité à l'échelle de GBM a été présenté par le conservatoire botanique national de Franche-Comté. Les scientifiques ont réalisé des cartes par secteur avec des focus par commune dans le but de mettre en lumière les espèces présentes à protéger que ce soit dans le cadre des habitats naturels, de la flore ou des insectes. Ces documentations viendront enrichir les éléments déjà fournis par la LPO (Ligue de Protection des Oiseaux) et seront transmises à l'école pour information.
 - Une rencontre avec le directeur de Côté Cour et le service culture de GBM a eu lieu. Le souhait est de faire participer les ados dans le cadre des accueils des Francas pour préparer la venue du spectacle du mois de mars : rencontre avec les artistes, installation, réflexion sur le thème de l'égalité homme-femme.
- Département du Doubs initie un réseau d'accueil solidaire pour les mineurs non accompagnés entre 13 et 16 ans du département. Il s'agit de jeunes qui ont quitté leur pays en raison de conflits armés, de pénuries alimentaires, de grande pauvreté... Les familles sont sollicitées pour l'accueil à domicile et sont assistées par des associations ADDSEA, AHS et ASEA.
- La Préfecture rappelle le rôle important des communes dans la prévention de la délinquance à travers la lutte contre le décrochage scolaire. Les services de l'éducation nationale signaleront désormais au maire les situations d'élèves en décrochage afin qu'il puisse participer à le résorber en effectuant par exemple une procédure de rappel à l'ordre.
- La journée de grève du jeudi 5 décembre sera suivie par tous les enseignants de l'école, le service minimum d'accueil est donc mis en place, sur inscription préalable.
- Des habitants ont signalé la présence de chasseurs non loin des habitations. Ils ont effectivement dû gérer une situation compliquée avec un sanglier qui se dirigeait en direction du village. La règle de recul de 150 m est bien connue et respectée des chasseurs, elle leur a été rappelée.
- Le comité consultatif bois a effectué le marquage de l'affouage sur pied, qui sera cette année encore difficile d'accès... Il déplore un nouveau vol de quelques stères d'affouage en bord de route.
- Grand Besançon Habitat a envoyé son rapport d'activités 2018, les publications régulières sont rappelées comme celles de L'écho du SDIS 25, Le trait d'union de la SPA, le Bisma pour les actualités sociales...

- Le contrôle des aires de jeux a été effectué à nouveau par les services préfectoraux en suite des aménagements portés. L'avis est favorable, le travail effectué a été salué.
- Dans le programme géré par Habitat 25, place de l'Europe, des erreurs ont été découvertes sur le plan de géomètre de 2013 qui avait été signé avec la commune. Après constat sur le terrain et accord des deux parties, les modifications seront proposées mi-décembre au conseil d'administration d'Habitat 25 et lors du prochain conseil municipal. Elles sont importantes car elles bloquent la vente.
- Gilles Binda, représentant de l'association cycliste BRC (Besançon Racing Club) annonce une nouvelle édition de Rock en Herbe qui aura lieu le 30 mai 2020 avec des parcours de VTT, des randonnées et une fin de journée en musique avec la participation de nombreux groupes.
- Les élus évoquent les commémorations du 11 novembre et la manifestation des « Fondus de la Marche » qui se sont bien passées. Cette 5^{ème} édition a rassemblé un grand nombre de participants, dans la bonne humeur. Merci à tous les membres du comité consultatif festivité.
- L'assemblée générale du comité de jumelage s'est tenue. Le constat est triste, très peu de personnes sont intéressées à Pelousey en dehors de quelques élus et nous n'avons plus d'interlocuteurs côté italien, la présidente du jumelage ayant démissionné sans être remplacée. Les membres du bureau ont donc donné leur démission. Il a pour autant été décidé de ne pas dissoudre notre comité de jumelage. Françoise Cusinato a bien voulu endosser le rôle de Présidente et nous la remercions. Si des habitants de Pelousey souhaitent s'investir dans notre comité, qu'ils n'hésitent pas à se faire connaître auprès de la mairie. Nous espérons de tout cœur que cette belle aventure redémarre, les liens noués avec nos homologues de Mozzagrogna nous laissent tellement de bons souvenirs.
- Est évoquée la répartition des rôles pour la soirée du 6 décembre : préparation du repas des aînés, vernissage au collège de Pouilley-Les-Vignes (projet avec notre école), remise des prix du fleurissement par GBM en même temps...
- En l'absence du Maire et premier adjoint retenus par d'autres réunions, Françoise Fumey, Françoise Cusinato et Michel Airoldi représenteront la commune lors des commémorations du 5 décembre.

AGENDA :

Agenda des élus :

- Tous les mercredis – 17 h / 19 h – Comité Consultatif Urbanisme
- Tous les lundis – 18 h 00 – Municipalité
- Mercredi 18 Décembre – 18 h - Comité Consultation Finances

Événements futurs :

- Jeudi 5 Décembre – Commémoration - Journée nationale d'hommage aux Morts pour la France pendant la guerre d'Algérie et les combats du Maroc et de la Tunisie – 12 h 00 – apéritif avec les Anciens Combattants – Annexe de la Salle Saint-Martin
- Samedi 7 Décembre – Midi – Repas des Aînés – Salle Saint-Martin
- Vendredi 13 Décembre – Fête de Noël de l'APE – maison de la Noue

Fin de la séance à 22 h 20